

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

GAMME

Appellation commerciale	Type mines	Type et code moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission/	Puissance administrative en France
C4 Berline					
1.6i 16v Pack, Pack Ambiance, Pack Dynamique, Exclusive	LCNFUC	TU5JP4 / NFU	1587 / 80/110	M5 / MA5N	7
1.6 HDi 92 base, Pack, Pack Ambiance, Pack Dynamique	LC9HXC	DV6ATED4 / 9HX	1560 / 66/90	M5 / BE4R	5
1.6 HDi 110 Pack, Pack Ambiance, Pack Dynamique, Exclusive	LC9HYC	DV6TED4 / 9HY	1560 / 80/110	M5 / BE4R	6
1.6 HDi FAP* 110 Pack, Pack Ambiance, Pack Dynamique, Exclusive	LC9HZC	DV6TED4 / 9HZ	1560 / 80/110	M5 / BE4R	6
C4 Coupé					
1.6i 16v VTR, Pack Ambiance, VTS	LANFUC	TU5JP4 / NFU	1587 / 80/110	M5 / MA5N	7
1.6 HDi 92 base, VTR, Pack Ambiance	LA9HXC	DV6ATED4 / 9HX	1560 / 66/90	M5 / BE4R	5
1.6 HDi 110 VTR, Pack Ambiance, VTS	LA9HYC	DV6TED4 / 9HY	1560 / 80/110	M5 / BE4R	6
1.6 HDi FAP* 110 VTR, Pack Ambiance, VTS	LA9HZC	DV6TED4 / 9HZ	1560 / 80/110	M5 / BE4R	6

* Filtre à particules

PLAQUE CONSTRUCTEUR (1)

La plaque constructeur, sous la forme d'une étiquette autocollante, est située dans le compartiment moteur.

Elle indique dans l'ordre :

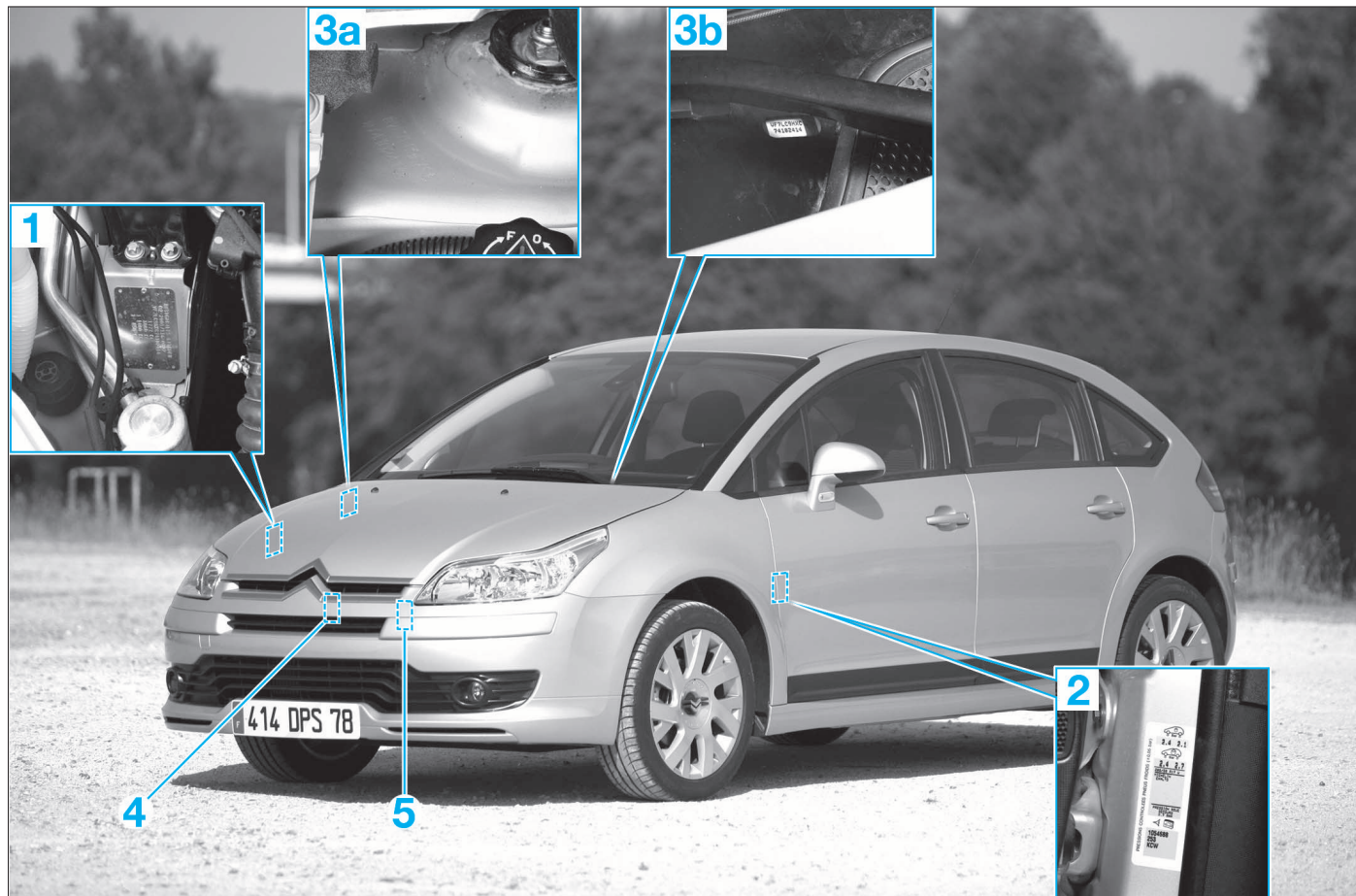
- le nom du constructeur.
- le numéro de réception communautaire.
- le numéro dans la série du type.
- le poids total autorisé en charge.
- le poids total roulant autorisé.
- le poids maximum sur l'essieu avant.
- le poids maximum sur l'essieu arrière.

ÉTIQUETTE DE RENSEIGNEMENTS DIVERS (2)

Cette étiquette de renseignements est collée sur le montant de la porte conducteur.

Elle indique dans l'ordre :

- Préconisations des pressions de gonflage des pneumatiques.
- Caractéristiques des pneumatiques.
- Type de pneumatiques.
- Préconisation de pression de gonflage de la roue de secours.
- Numéro après vente (pièces de rechange).
- Référence de la couleur de la carrosserie.
- Numéro de séquence (besoin interne usine).



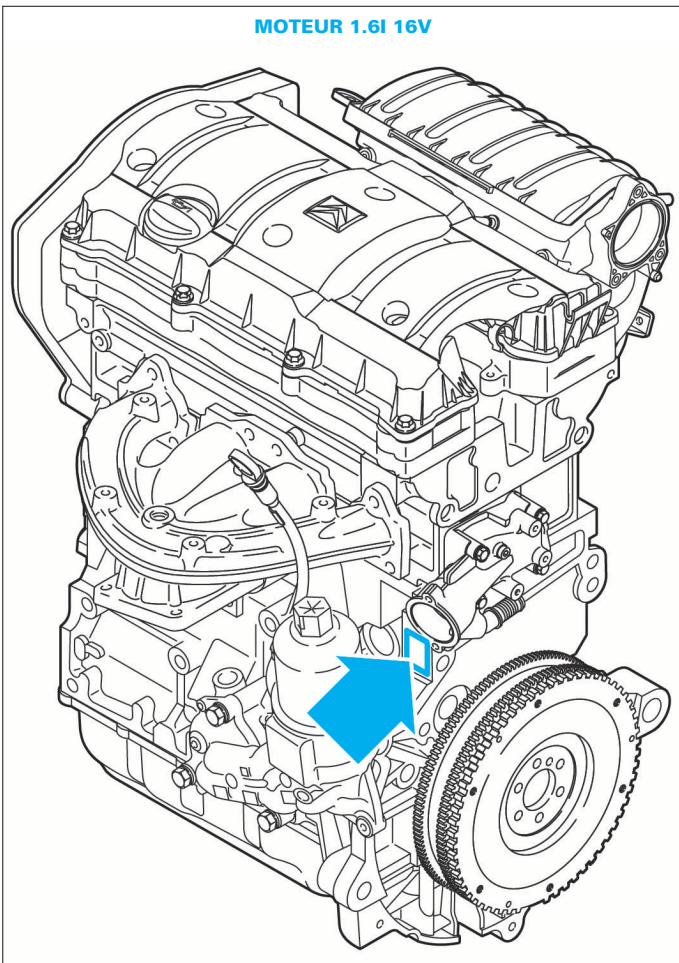
NUMÉRO D'IDENTIFICATION (3)

Le numéro d'identification est gravé au laser dans le compartiment moteur, sur la doublure d'aile à proximité de la charnière de capot, côté passager (3a). Il est également inscrit sur la plaque constructeur. Enfin pour faciliter l'identification, il est aussi mentionné sur une plaque située sur le côté gauche de la planche de bord et visible depuis l'extérieur au travers du pare-brise (3b).

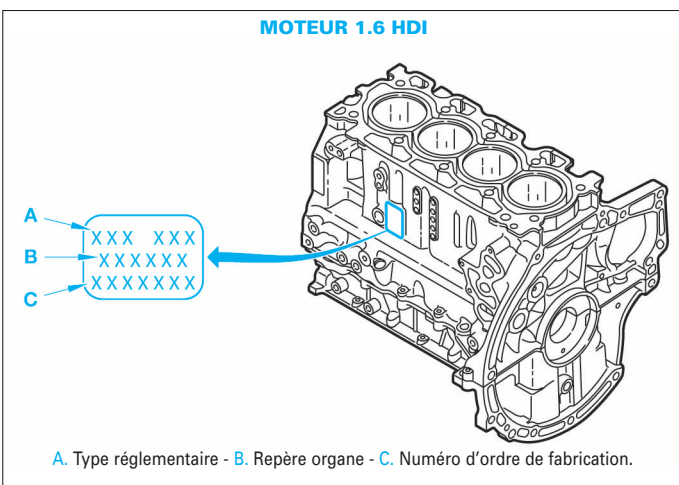
IDENTIFICATION DU MOTEUR (4)

Les moteurs sont repérés par un gravage comprenant le repère organe, le type réglementaire et le numéro d'ordre de fabrication.

MOTEUR 1.6i 16V

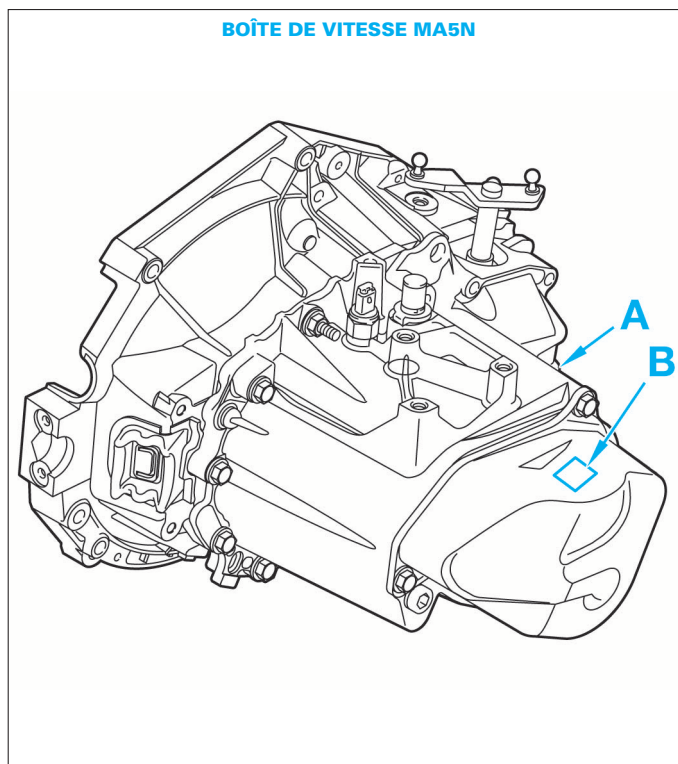


MOTEUR 1.6 HDI

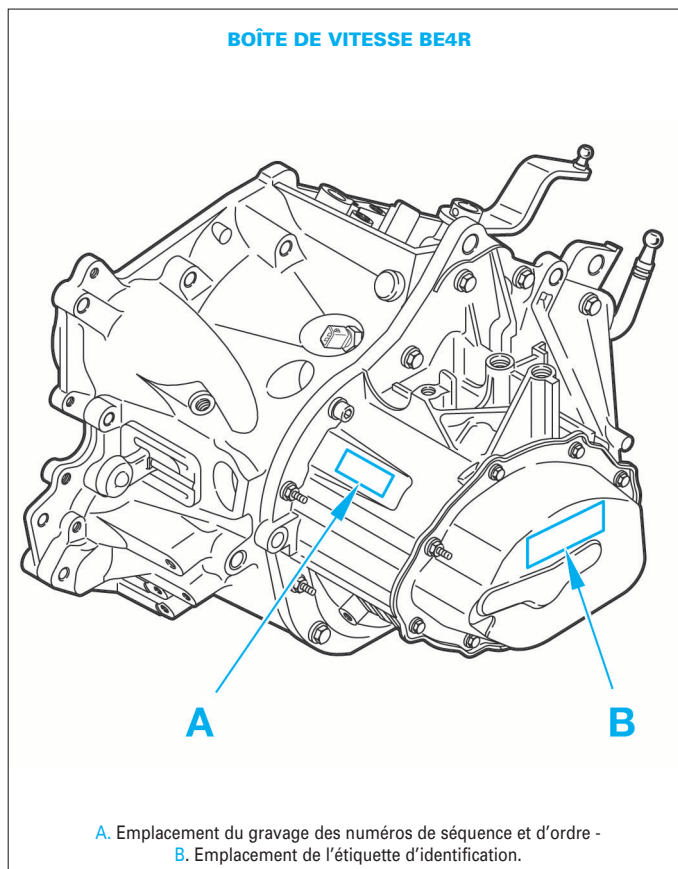


IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES (5)

BOÎTE DE VITESSE MA5N



BOÎTE DE VITESSE BE4R



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

DIMENSIONS (en mm)

Extérieur	Berline	Coupé
Longueur (hors tout)	4260	4274
Largeur (hors tout)	1773	1769
Hauteur	1458	1458
Empattement	2608	2608
Porte à faux avant	935	935
Porte à faux arrière	717	731
Voie avant	1505	1505
Voie arrière	1510	1510

POIDS ET CHARGE (en kg)

Carrosserie	Berline			Coupé		
	1.6i 16V	1.6 HDi 92	1.6 HDi 110	1.6i 16V	1.6 HDi 92	1.6 HDi 110
Motorisation	1.6i 16V	1.6 HDi 92	1.6 HDi 110	1.6i 16V	1.6 HDi 92	1.6 HDi 110
Masse à vide mini	1200	1257	1270 – 1280 (FAP)	1200	1255	1269 – 1279 (FAP)
Charge utile	532	520	530 – 520 (FAP)	520	520	521 – 520 (FAP)
Masse totale admise en charge	1732	1777	1800	1720	1775	1790 – 1799 (FAP)
Masse maxi remorquable: remorque non freinée / freinée	637 / 1200	666 / 1300	672 – 677 (FAP) / 1300	637 / 1200	665 / 1300	672 – 677 (FAP) / 1300
Masse totale roulante autorisée	2932	3077	3100	2920	3075	3090 – 3099 (FAP)
Charge maxi sur flèche / sur galerie	61 / 75	66 / 75	66 / 75	61 / 75	66 / 75	66 / 75

CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

JANTES ET PNEUMATIQUES

Finitions :	Pneumatiques*	Jantes*	Pressions (bar)	
			AV	AR charge normale / maxi
base	195/65 R15 91 H	6 J 15 4-27	2,4	2,4 / 2,7
Pack, Pack Ambiance, VTR	205/55 R16 90 V	6,5 J 16 4-26	2,4	2,4 / 2,7
Pack Dynamique, Exclusive, VTS	205/50 R17 89 W	6,5 J 17 4-26	2,4	2,4 / 2,7
Roue de secours	195/65 R15 91 H	6 J 15 4-27	2,7	

* montage de série

Couple de serrage des vis de roues : 9 ± 1 daN.m.



Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées sur l'étiquette collée sur le pied avant gauche.
En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

Versions	Berline et Coupé		
	1.6i 16V	1.6 HDi 92	1.6 HDi 110 sans – avec FAP
Motorisations	1.6i 16V	1.6 HDi 92	1.6 HDi 110 sans – avec FAP
Vitesse maxi. (km/h)	194	180	192
400 m départ arrêté (s)	17,4	18,5	17,8
1000 m départ arrêté (s)	32,1	34,1	32,6
0-100 km/h (s)	10,6	12,5	11,2
Consommation (l/100 km) :			
- Cycle urbain	9,5	5,9	6,1 – 6,0
- Cycle extra-urbain	5,7	4,1	4,0
- Cycle mixte	7,1	4,7	4,8 – 4,7
Émission de CO ₂ (g/km)	169	125	128 – 125

RÉINITIALISATION DE L'INDICATEUR DE MAINTENANCE

Après avoir effectué la révision du véhicule, il faut réinitialiser l'indicateur de maintenance de la façon suivante :

- couper le contact.
- appuyer sur le bouton de remise à zéro du totaliseur kilométrique journalier et le maintenir enfoncé.
- mettre le contact.
- l'afficheur kilométrique commence un compte à rebours de 10 secondes.
- lorsque l'afficheur indique "0", relâcher le bouton.
- couper le contact.

**LEVAGE****Avec le cric de bord**

Des points de levage sont prévus à l'avant et l'arrière, de chaque côté du véhicule. Ils se matérialisent par des renforts en tôle soudés aux lèvres de bas de caisse, dans lesquels le cric de bord vient se positionner.

Prendre soin de caler la roue opposée à celle qui doit être levée, puis serrer le frein de stationnement et engager si nécessaire la première vitesse ou la marche arrière, contact coupé.

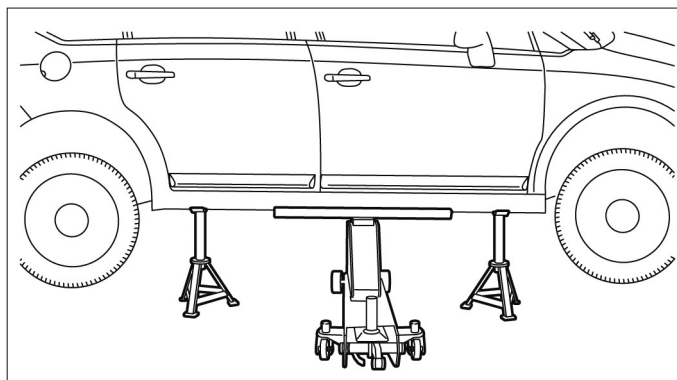
**Avec un cric rouleur d'atelier**

Pour lever latéralement le véhicule, équiper le cric d'une cale en bois ou en caoutchouc afin de ne pas détériorer le dessous du véhicule. Placer le cric sous le bas de caisse à la jointure des portes latérales.

Pour assurer la stabilité du véhicule, placer des chandelles de sécurité sous les points de levage destinés à recevoir le cric de bord.



Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.

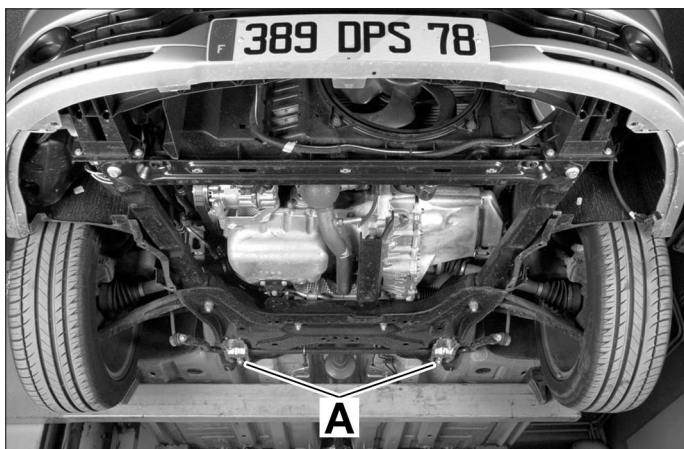
**Avant du véhicule**

Pour lever les deux roues avant en même temps, il est possible de positionner un cric muni d'une traverse prenant appui sur les deux points "A" (fixation arrière du berceau avant).

Pour assurer la stabilité du véhicule, placer des chandelles de sécurité de chaque côté du berceau moteur.

Arrière du véhicule

Ne pas lever le véhicule par l'arrière



REMORQUAGE

REMORQUAGE

Le remorquage s'effectue à l'aide d'un anneau amovible, rangé avec le bloc outils situé dans la roue de secours, qu'il faut visser au travers des boucliers, après avoir déclipé leur obturateur, situé à droite pour l'avant et pour l'arrière.



Ne jamais remorquer le véhicule roues pendantes.



Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol.

IMPLANTATION DES ANNEAUX AMOVIBLES DE REMORQUAGE



A. Avant - B. Arrière



PROGRAMME D'ENTRETIEN

Fréquences d'entretien :

- utilisation normale : 30000 km ou 2 ans (essence), 20000 km ou 2 ans (diesel)
- utilisation sévère : 20000 km ou 1 an (essence), 15000 km ou 1 an (diesel)

Nota :

Les conditions d'utilisation sévères sont :

- l'utilisation essentiellement urbaine (porte à porte, taxi...)
- la conduite dans les pays très chauds ou froids
- les parcours en atmosphère poussiéreuse (chantier...)
- les parcours de courtes distances répétés (moteur froid)
- l'utilisation de lubrifiant non conforme aux recommandations du constructeur (voir chapitre moteur) ou de carburant de qualité douteuse (taux de soufre supérieur à 500 ppm).

PLANS D'ENTRETIEN

Les plans d'entretien se répartissent comme suit :

- opérations standard à effectuer lors de chaque révision
- opérations générales à effectuer tous les 60000 km en utilisation normale ou tous les 40000 km (essence) ou 45000 km (diesel) en utilisation sévère
- opérations spécifiques à effectuer selon les spécificités du véhicule
- opérations selon l'âge du véhicule

OPÉRATIONS STANDARD

Vidange – échange :

- huile moteur
- filtre à huile
- filtre à pollen

Niveaux de remplissage :

- liquide de direction assistée
- liquide de lave-glaces
- batterie avec bouchons démontables
- liquide de frein
- liquide de refroidissement

Contrôle :

- étanchéité, état des tuyauteries et carters (moteur et boîte de vitesses)
- état de la ligne d'échappement
- état des gaines, rotules, pivots, transmissions et crémaillère
- état des courroies d'accessoires
- état des balais d'essuie-glaces
- feux, éclairage et signalisation
- usure des plaquettes de frein
- état et pression des pneus et roue de secours
- frein de parking
- hauteur de la pédale d'embrayage
- purge du filtre à gazole

Divers :

- nettoyage des capteurs du système AFIL (Alerte de Franchissement Involontaire de Ligne)
- lecture des mémoires autodiagnostic et effacement des éventuels codes défauts
- réinitialisation de l'indicateur de maintenance
- essai sur route

OPÉRATIONS GÉNÉRALES

Contrôle :

- jeux des moyeux, biellettes, rotules et articulations
- tension courroie d'accessoires (sans tendeur dynamique)
- étanchéité des amortisseurs
- état des étriers, disques et canalisations de freins

Remplacement :

- bougies d'allumage
- filtre à air
- filtre à gazole

OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES

Filtre à particules (moteur 1.6 HDi) :

- remplacement tous les 120000 km (jusqu'au n°OPR 10373) ou tous les 180000 km (à partir du N°OPR 10374)

Courroie de distribution :

- mise à niveau du réservoir d'additif Eolys tous les 120000 km
- moteur essence : tous les 120000 km (utilisation normale) ou 80000 km (utilisation sévère) ou tous les 10 ans
- moteur diesel : tous les 240000 km (utilisation normale) ou 180000 km (utilisation sévère) ou tous les 10 ans

OPÉRATIONS SELON L'ÂGE DU VÉHICULE

Liquide de frein : remplacement tous les 2 ans

Eléments pyrotechnique (airbags et prétensionneurs) : remplacement tous les 15 ans

RÉINITIALISATION DE L'INDICATEUR DE MAINTENANCE

Après avoir effectué la révision du véhicule, il faut réinitialiser l'indicateur de maintenance de la façon suivante :

- couper le contact.
- appuyer sur le bouton de remise à zéro du totaliseur kilométrique journalier et le maintenir enfoncé.



- mettre le contact.
- l'afficheur kilométrique commence un compte à rebours de 10 secondes.
- lorsque l'afficheur indique "0", relâcher le bouton.
- couper le contact.

